

Le 20 septembre 2010

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de La Pocatière, tenue au lieu habituel des réunions du conseil, le lundi 20 septembre 2010, à 20 h, à laquelle séance sont présents :

M. Sylvain Hudon, maire

M. Pierre Darveau
M. Steve Leclerc
M^{me} Lise Bellefeuille
M^{me} Lise Garneau
M. Claude Brochu
M^{me} Louise Lacoursière

Tous membres du conseil et formant quorum.

Sont aussi présentes M^{me} Isabelle Lemieux, trésorière, et M^{me} Danielle Caron, greffière.

Prière

Monsieur le maire procède à la lecture de la prière, puis il souhaite la bienvenue aux personnes assistant à cette séance.

Adoption de l'ordre du jour

334-2010 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Steve Leclerc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance ordinaire tel que proposé.

Adoption de procès-verbal - Séance ordinaire du 7 septembre 2010

Chaque membre du conseil municipal ayant reçu copie du procès-verbal au moins 24 heures avant la présente séance, la secrétaire de la séance est dispensée d'en faire la lecture.

335-2010 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Pierre Darveau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ADOPTER, tel que rédigé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 septembre 2010.

Indicateurs de gestion 2009 - Dépôt

Conformément aux dispositions de l'Arrêté ministériel concernant l'établissement d'indicateurs de gestion relatifs à l'administration de certains organismes municipaux, M^{me} Isabelle Lemieux, trésorière, fait dépôt devant ce conseil du rapport des Indicateurs de gestion 2009, tel qu'il sera transmis au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Développement résidentiel – Place du Boisé - Entente pour travaux municipaux avec 9212-3025 Québec inc. – Addenda

CONSIDÉRANT que, le 6 mai 2010, la Ville et le promoteur ont signé une entente pour travaux municipaux en regard du développement résidentiel d'un secteur du Carré Bon Accueil, secteur ultérieurement identifié sous le nom de Place du Boisé;

CONSIDÉRANT que ladite entente contenait des dispositions applicables à un terrain décrit comme hors-site et identifié à l'annexe C jointe à ladite entente, terrain étant connu et désigné au cadastre du Québec, circonscription de Kamouraska, comme le lot numéro 4 095 084;

CONSIDÉRANT que le propriétaire de ce terrain l'a grevé d'une servitude réelle et perpétuelle de non-construction, et ce, aux termes de l'acte de cession consenti par le promoteur en faveur de la Ville, reçu par M^e Yves Lévesque, notaire, le 23 août 2010 et publié au Registre foncier du Québec le même jour sous le numéro 17 488 655, et, en conséquence, a renoncé à lotir ce terrain;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de signer un addenda à l'entente pour travaux municipaux afin de reconnaître que les dispositions relatives à un terrain hors-site sont dorénavant caduques et non applicables;

336-2010 IL EST PROPOSÉ M. le conseiller Pierre Darveau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ACCEPTER, tel que rédigé, l'addenda à l'entente pour travaux municipaux intervenue le 6 mai 2010 entre la Ville de La Pocatière et la compagnie 9212-3025 Québec inc., et d'autoriser M. Sylvain Hudon, maire, et M. Michael Schmouth, directeur général, à signer ledit addenda, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, ainsi que tout autre document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

**Développement résidentiel – Place du Boisé –
Réception provisoire des travaux – Premier décompte progressif**

CONSIDÉRANT que, le 6 mai 2010, la Ville et le promoteur ont signé une entente pour travaux municipaux en regard du développement résidentiel d'un secteur du Carré Bon Accueil, secteur ultérieurement identifié sous le nom de Place du Boisé;

CONSIDÉRANT l'attestation émise le 12 août 2010 par l'ingénieur Alain St-Pierre, à l'effet que les travaux ont été réalisés conformément aux plans et devis;

CONSIDÉRANT que le promoteur a rempli les obligations énumérées à la clause 3 de l'entente relativement à la réception provisoire des travaux;

CONSIDÉRANT la facture (premier décompte progressif) émise par le promoteur;

337-2010 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Louise Lacoursière et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

DE DÉCRÉTER la réception provisoire des travaux réalisés à ce jour dans le projet de développement résidentiel de la Place du Boisé;

DE PAYER à 9212-3025 Québec inc., à même les sommes disponibles au règlement d'emprunt numéro 12-2010, une somme de 192 227,25 \$, toutes taxes en sus, moins la retenue de 10 %, tel que stipulé à la clause 6.1 de l'entente;

D'AUTORISER M. Sylvain Hudon, maire, et M. Michael Schmouth, directeur général, à signer, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, tout document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, au règlement d'emprunt numéro 12-2010.

Isabelle Lemieux, trésorière

Appel d'offres – Enlèvement et transport des matières résiduelles

338-2010 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Lise Bellefeuille et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'AUTORISER M^{me} Danielle Caron, greffière, à procéder à un appel d'offres pour l'enlèvement des matières résiduelles, sur le territoire de la Ville, et leur transport, selon le type de matière, au lieu d'enfouissement sanitaire, à la plateforme de compostage ou au centre de tri, pour la période du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2013, avec possibilité de prolongation de deux périodes additionnelles de 12 mois chacune, le tout tel que décrit au devis soumis pour approbation.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la parution des avis relatifs à cet appel d'offres, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2010.

Isabelle Lemieux, trésorière

Appel d'offres – Traitement des matières recyclables

339-2010 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Steve Leclerc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'AUTORISER M^{me} Danielle Caron, greffière, à procéder à un appel d'offres pour le traitement des matières recyclables ramassées sur le territoire de la Ville, pour la période du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2013, avec possibilité de prolongation de deux périodes additionnelles de 12 mois chacune, le tout tel que décrit au devis soumis pour approbation.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la parution des avis relatifs à cet appel d'offres, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2010.

Isabelle Lemieux, trésorière

Centre d'appel d'urgence des régions de l'Est du Québec – Contrat avec la Ville de La Pocatière – Service centralisé d'appels d'urgence (SCAU) 9-1-1

CONSIDÉRANT que la Ville a, en septembre 2009, à l'instar des autres municipalités du Québec, adopté un règlement décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1, et autorisé par résolution l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 à verser directement au CAUREQ la taxe ainsi prélevée;

CONSIDÉRANT que la mise en place de cette nouvelle taxation a entraîné des changements substantiellement importants et donc la nécessité de la mise à jour des contrats 9-1-1 utilisés depuis une quinzaine d'années;

CONSIDÉRANT que le CAUREQ nous a soumis un projet de contrat qui reflète mieux les obligations des deux parties;

340-2010 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Claude Brochu et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ACCEPTER, tel que rédigé, le contrat proposé par le Centre d'appel d'urgence des régions de l'Est du Québec (CAUREQ), pour le Service centralisé d'appels d'urgence (SCAU) 9-1-1, et ce, pour une durée initiale de cinq ans à compter, rétroactivement, du 1^{er} décembre 2009;

D'AUTORISER M. Sylvain Hudon, maire, et M^{me} Danielle Caron, greffière, à signer ledit contrat, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, ainsi que tout autre document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2010.

Isabelle Lemieux, trésorière

Centre d'appel d'urgence des régions de l'Est du Québec – Contrat avec la Ville de La Pocatière - Service secondaire d'appels d'urgence (SSAU) Incendie

CONSIDÉRANT que le modèle de contrat de répartition incendie avec le CAUREQ date de plus de 10 ans et qu'il y a lieu de procéder à sa refonte, notamment parce que le contexte d'application a grandement évolué avec la mise en œuvre des schémas de couverture de risques en incendie;

CONSIDÉRANT que le CAUREQ nous a soumis un projet de contrat qui recoupe les responsabilités actuelles des partenaires;

341-2010 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Pierre Darveau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ACCEPTER, tel que rédigé, le contrat proposé par le Centre d'appel d'urgence des régions de l'Est du Québec (CAUREQ), pour le Service secondaire d'appels d'urgence (SSAU) incendie, et ce, pour une durée initiale de cinq ans à compter, rétroactivement, du 1^{er} janvier 2010;

D'AUTORISER M. Sylvain Hudon, maire, et M^{me} Danielle Caron, greffière, à signer ledit contrat, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, ainsi que tout autre document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2010.

Isabelle Lemieux, trésorière

Comité de candidature Village-relais – Constitution

CONSIDÉRANT que la Ville a décidé de soumettre sa candidature dans le cadre du Programme de reconnaissance des villages-relais du ministère des Transports du Québec;

CONSIDÉRANT que la démarche suggère la constitution d'un comité chargé de soutenir la préparation du dossier de candidature;

342-2010 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Lise Garneau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE soit constitué à compter de ce jour, jusqu'à la pleine réalisation de son mandat, un *Comité pour l'obtention de l'appellation Village-relais*, dont la responsabilité est de mobiliser la population et les acteurs locaux ainsi que d'élaborer le dossier de candidature de la Ville;

QUE soient nommées, pour siéger sur ce comité, les personnes suivantes :

- M^{me} Louise Lacoursière, conseillère municipale;

- M. Michael Schmouth, directeur général de la Ville;
- M. Erwan Franel, chargé de projet à Développement économique La Pocatière;
- M^{me} Guylaine Chouinard, représentante du ministère des Transports du Québec;
- M. Michel Robichaud, optométriste et homme d'affaires;
- M. François Landry, contribuable et travailleur culturel;

QUE les frais encourus par M^{me} Lacoursière pour participer aux travaux de ce comité, le cas échéant, lui soient remboursés tel que prévu au règlement numéro 9-2009, établissant un tarif applicable au cas où des dépenses sont occasionnées aux membres du conseil pour le compte de la Ville;

QUE les frais encourus par M. Schmouth pour participer aux travaux de ce comité, le cas échéant, lui soient remboursés par la municipalité, le tout en conformité avec la politique de remboursement de frais de déplacement établie par la Ville de La Pocatière pour son personnel;

QUE les frais encourus par MM. Robichaud et Landry pour participer aux travaux de ce comité, le cas échéant, leur soient remboursés sur présentation des pièces justificatives;

QUE M. Michael Schmouth, directeur général, soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, tout document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2010.

Isabelle Lemieux, trésorière

Protocole d'entente concernant les zones dites dangereuses pour les élèves piétons – Modification de la résolution numéro 316-2010

343-2010 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Lise Bellefeuille et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

DE MODIFIER la résolution numéro 316-2010, adoptée lors de la séance ordinaire du 7 septembre dernier, en remplaçant la quatrième ligne de la liste des rues ou parties de rues par ce qui suit :

- 3^e rue Fraser, du numéro 200 au numéro 311.

Projet de développement de la Tortue Bleue – Résolution d'appui

CONSIDÉRANT le projet de la Tortue Bleue de modifier son statut de coopérative en celui d'organisme sans but lucratif, dans le but, entre autres, de consolider ses acquis, de développer son volet diffusion et production, de se donner pignon sur rue et, ainsi, d'être plus à même de soutenir les artisans et artistes de la région, tant de la relève que des professionnels de mi-carrière;

344-2010 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Steve Leclerc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'APPUYER la demande d'aide financière présentée par la Tortue Bleue dans le cadre du Pacte rural de la MRC de Kamouraska, pour son projet de restructuration et de réorientation.

**Demande de permis à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec –
La Tournée des Rendez-vous du cinéma québécois**

345-2010 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Claude Brochu et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'AUTORISER M^{me} Amélie St-Hilaire, régisseuse à l'animation loisir, à présenter une demande auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec pour obtenir un permis de réunion pour servir des boissons alcoolisées lors du cocktail protocolaire offert par la Ville de La Pocatière, le 27 octobre 2010, afin de souligner le passage de la Tournée des Rendez-vous du cinéma québécois à La Pocatière;

D'AUTORISER M^{me} St-Hilaire à signer, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, tout document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2010.

Isabelle Lemieux, trésorière

Demande d'accréditation – Les Voisins du Kamouraska

CONSIDÉRANT que cet organisme répond aux conditions fixées pour l'admissibilité à cette reconnaissance, et tel que recommandé par M^{me} Josée Rivest, directrice des Services récréatifs, culturels et communautaires, dans une fiche synthèse datée du 15 septembre 2010;

346-2010 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Lise Bellefeuille et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ACCRÉDITER l'organisme Les Voisins du Kamouraska, en reconnaissance de son action et de ses réalisations dans et pour le milieu sportif pocatois.

Camp de jour – Attribution de bourses d'encouragement à la réussite au travail

CONSIDÉRANT que les Services récréatifs, culturels et communautaires ont décidé d'implanter un programme d'encouragement à la réussite scolaire et au travail visant à inviter le personnel étudiant estival à se dépasser mais surtout à souligner l'importance de leur travail au sein de la Ville;

CONSIDÉRANT que ce programme se concrétise par la remise de trois bourses de 200 \$ chacune, attribuées en fonction de critères tels que la collaboration, l'intérêt pour les jeunes, l'engagement, la ponctualité, l'esprit d'équipe, la débrouillardise et la qualité du travail accompli;

CONSIDÉRANT la recommandation des Services récréatifs, culturels et communautaires suite à l'évaluation faite du travail du personnel étudiant à la saison estivale 2010;

347-2010 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Louise Lacoursière et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ATTRIBUER :

1. À M^{me} Anne Côté, la bourse pour le membre du personnel étudiant estival s'étant le plus démarqué par ses qualités personnelles et par la qualité de son travail;
2. À M^{me} Ariane Ouellet, la bourse pour le membre du personnel étudiant estival s'étant le plus amélioré; et

3. À M^{me} Valérie Caron, la bourse pour le membre du personnel étudiant estival représentant le coéquipier par excellence.

DE TRANSMETTRE les félicitations du conseil municipal aux récipiendaires de ces bourses.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2010.

Isabelle Lemieux, trésorière

Entente administrative – Services rendus par M^{me} Josée Rivest dans le cadre de l'entente de services signée par la Ville avec la Corporation du Centre Bombardier

348-2010 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Pierre Darveau et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'ACCEPTER, telle que rédigée, l'entente administrative à intervenir entre la Ville de La Pocatière et M^{me} Josée Rivest, directrice des Services récréatifs, culturels et communautaires, relative aux services additionnels rendus par cette dernière à la suite de l'entente de services signée entre la Ville et la Corporation du Centre Bombardier, laquelle entente administrative couvre la période du 19 juillet 2010 au 31 décembre 2010;

D'AUTORISER M. Michael Schmouth, directeur général, à signer ladite entente, pour et au nom de la Ville de La Pocatière, ainsi que tout autre document utile ou nécessaire pour donner suite à la présente résolution.

Séminaire de formation Web Megagest 2010

349-2010 IL EST PROPOSÉ par M^{me} la conseillère Lise Bellefeuille et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'AUTORISER M^{me} Isabelle Lemieux, trésorière, à s'inscrire à la formation Web annuelle de la suite financière PGMegaGest, laquelle sera dispensée le 8 novembre 2010.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2010.

Isabelle Lemieux, trésorière

Les Journées des communications du Bas-Saint-Laurent

350-2010 IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Steve Leclerc et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

D'AUTORISER M^{me} Isabelle Taillefer, conseillère aux communications, à participer aux Journées des communications de l'Association des communicateurs municipaux du Québec, qui auront lieu au Parc du Mont-Comi, les 23 et 24 septembre prochains;

QUE les frais encourus par M^{me} Taillefer pour participer à ces Journées lui soient remboursés par la municipalité, le tout en conformité avec la politique de remboursement de frais de déplacement établie par la Ville de La Pocatière pour son personnel.

Je, soussignée, Isabelle Lemieux, trésorière de la Ville de La Pocatière, certifie qu'il y a des crédits disponibles, pour la dépense ci-haut décrétée, aux prévisions budgétaires de la Ville pour l'année 2010.

Isabelle Lemieux, trésorière

Autres sujets

Aucun sujet n'est ajouté.

Période de questions des membres du conseil municipal

Aucune question n'est soumise par les membres du conseil municipal.

Période de questions des contribuables

Les questions des contribuables portent sur les sujets suivants :

- ✓ Présence d'étudiants en Technique d'éducation spécialisée du Cégep – Cours sur les communications - Explications par M. le maire sur le mode de fonctionnement pour la préparation et la tenue de la séance ordinaire du conseil et du comité plénier
- ✓ Réparation des trottoirs devant l'école – Remerciements de la part du contribuable qui avait demandé ces travaux

Levée de la séance

Tous les sujets inscrits à l'ordre du jour ayant été considérés,

351-2010 **IL EST PROPOSÉ** par M^{me} la conseillère Louise Lacoursière et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents

DE LEVER la séance à 20 h 25.